



## Brussels Studies

La revue scientifique pour les recherches sur Bruxelles  
/ Het wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over  
Brussel / The Journal of Research on Brussels  
**Collection générale | 2020**

---

# Précarité énergétique et aide sociale en Région de Bruxelles-Capitale

*Energiearmoede en sociale bijstand in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest*  
*Energy poverty and social assistance in the Brussels-Capital Region*

**Anne Baudaux et Françoise Bartiaux**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/brussels/5162>

DOI : 10.4000/brussels.5162

ISSN : 2031-0293

### Éditeur

Université Saint-Louis Bruxelles

### Référence électronique

Anne Baudaux et Françoise Bartiaux, « Précarité énergétique et aide sociale en Région de Bruxelles-Capitale », *Brussels Studies* [En ligne], Collection générale, n° 150, mis en ligne le 29 novembre 2020, consulté le 16 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/brussels/5162> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/brussels.5162>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 décembre 2020.



Licence CC BY

---

# Précarité énergétique et aide sociale en Région de Bruxelles-Capitale

*Energiearmoede en sociale bijstand in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest*  
*Energy poverty and social assistance in the Brussels-Capital Region*

Anne Baudaux et Françoise Bartiaux

---

## NOTE DE L'AUTEUR

La recherche 2GENDERS (Generation & Gender ENERGY DEprivation: Realities and Social policies) fut financée par BELSPO (BR/121/A5/2GENDERS) en 2013–18.

## Introduction et problématique

- 1 Jusqu'en 2005, la précarité énergétique était un sujet très peu étudié en Belgique, contrairement au Royaume-Uni et à l'Irlande, où l'étude pionnière de B. Boardman [1991] a fait date et en a inspiré beaucoup d'autres (pour une synthèse, voir [Bouzarovski et Petrova, 2015, Day *et al.*, 2016]). Suivant la littérature internationale [Tompson et Snell, 2013 ; Thomson *et al.*, 2016], la précarité (ou pauvreté) énergétique est définie ici comme un accès problématique à l'énergie domestique dans la vie quotidienne. Concrètement, la personne en précarité énergétique ne peut se prémunir soit d'un inconfort physique, vu la température ou l'humidité du logement, soit d'un inconfort financier engendrant une autolimitation de la consommation d'énergie voire un endettement. Un retard pour honorer une facture d'énergie et des moyens financiers insuffisants sont souvent utilisés pour mobiliser un droit à une aide sociale en Belgique [Huybrechs *et al.*, 2011], ou comme critère pour définir les ménages en pauvreté énergétique dans la recherche internationale [Thomson et Snell, 2013 ; Bartiaux *et al.*, 2019].

- 2 Nous utilisons le terme « précarité énergétique » au vu des situations diverses rencontrées sur le terrain eu égard à l'accès à l'énergie domestique, qui vont de la vulnérabilité à la grande pauvreté. Le but est de refléter le plus finement possible la diversité des publics<sup>1</sup>.
- 3 En Belgique, différentes estimations de la prévalence de la précarité énergétique ont été publiées : en fonction des critères retenus, elle varie en 2013 pour la Belgique entre 0,2 % (déconnexion d'électricité) et 18,1 % (logements défectueux<sup>2</sup>) selon Delbeke *et al.* [2019 : 26]. Pour la Région bruxelloise en 2017, J. Coene et S. Meyer [2019] estiment que 9,9 % des ménages sont en sous-consommation d'énergie par rapport au budget du ménage, sa taille et le nombre de pièces (sans tenir compte de l'isolation du logement), alors que 12,1 % seraient en surconsommation d'énergie selon leur budget et que la proportion de ménages ne pouvant pas chauffer adéquatement leur logement pour des raisons financières s'élève à 10,9 %. Les chiffres correspondants sont pour la Belgique 14 %, 4,5 % et 6,2 % selon ces auteures.
- 4 L'étude de Huybrechs *et al.* [2011] offre une très bonne synthèse des mesures du phénomène, de ses causes et conséquences, et des politiques sociales à ce sujet en Belgique. Mais ni cette étude, ni d'autres, ne se basait sur le recueil de l'expérience des personnes vivant en précarité énergétique : cette approche dite « par le bas » est privilégiée ici. Ce type de recherches a été effectué dans plusieurs pays européens avec des méthodes qualitatives et sa complémentarité par rapport aux études techniques ou économiques est bien apparue<sup>3</sup>.
- 5 L'objectif de cette recherche<sup>4</sup> était donc de rencontrer ces personnes et d'analyser le récit de leur vie quotidienne en le contextualisant, ici avec des facteurs sociaux propres à la Région bruxelloise pour répondre à la question de recherche « quelles sont les pratiques des personnes vivant en précarité énergétique dans la Région bruxelloise et quelles représentations ont-elles de leur vie quotidienne ? »
- 6 Le plan de cet article est le suivant : la méthode ethnographique et les données recueillies sont présentées d'abord. Puis les résultats montrent comment la précarité énergétique à Bruxelles est exacerbée d'un côté par les tensions sur le marché immobilier et, de l'autre, par les difficultés de recours à l'aide. La conclusion relit les principaux résultats avec la notion de foyer tout en insistant sur la nécessité de dépasser la perspective individualisante du logement ou des personnes en précarité énergétique.

## 1. Données et méthodes

### 1.1. L'approche ethnographique

- 7 La description ethnographique vise à rendre compte d'un « terrain, c'est-à-dire une partie de la vie sociale constituée en objet défini pour une recherche » [Demeulenaere, 2006 : 764]. Cette description doit permettre de « produire de l'intelligibilité nouvelle sur des objets déjà connus » [Olivier de Sardan, 2008 : 157]. Pour en accroître la validité empirique, le recours est fréquent à des comparaisons et/ou à des interprétations émanant d'autres auteurs. La démarche est donc plutôt inductive [Olivier de Sardan, 2008 : 23].

## 1.2. Méthodes de production des données : entretiens et observations

- 8 Les observations de terrain et extraits d'entretiens utilisés ici proviennent d'une enquête qualitative réalisée en Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Entre 2014 et 2017, 20 entretiens compréhensifs [Kaufmann, 2007] d'une heure en moyenne ont été réalisés par la première auteure avec des personnes en précarité énergétique suivant la définition ci-dessus, chez elles, et cela dans 10 communes bruxelloises. 12 femmes et 8 hommes âgés de 26 à 66 ans ont été interrogés ; 9 d'entre eux sont propriétaires, 8 locataires de logements sociaux et 3 sur le marché privé. Ces personnes ont été trouvées grâce à une dizaine d'intermédiaires contactés dans différents Centres Publics d'Action Sociale (CPAS), dans une société de logements sociaux, dans le secteur associatif, ou au sein de nos réseaux. Quelques personnes ont été contactées lors d'observations ethnographiques.
- 9 Ces observations ont été réalisées durant des ateliers « prévention énergie », dans la salle d'attente d'un CPAS, en visite chez des bénéficiaires ou encore lors de réunions avec des travailleurs sociaux ou de colloques organisés par ou pour ces travailleurs. Ces observations ont été systématiquement consignées dans un carnet de terrain. Au total, entre mars 2014 et avril 2017, des contacts ont été pris avec 8 CPAS et 11 associations sans but lucratif (ASBL) travaillant en rapport avec la problématique de l'accès à l'énergie domestique, recouvrant 13 communes bruxelloises.
- 10 Tous les prénoms utilisés dans cet article sont des prénoms d'emprunt choisis en référence à la langue maternelle des répondants.

## 2. Précarité énergétique et marché immobilier

### 2.1. Vivre en précarité énergétique à Bruxelles

- 11 Chauffer l'eau dans une bouilloire pour se laver comme Annie et Madeleine ont dû le faire, nettoyer chaque jour les traces d'humidité comme Christine, Alice et Jasmine, renoncer à un lave-linge comme Iman, Paul ou Micheline, vivre avec un limiteur de puissance comme Saïd et Meryem, se chauffer avec une lampe au kérosène comme Mireille ou encore calfeutrer voire condamner une partie de son logement comme Patricia, Nadia ou Nur, « isoler » une fenêtre avec du carton et du ruban adhésif comme Rose, voilà autant de situations vécues par les personnes rencontrées. Mireille vit selon ses termes « comme un réfugié » vu l'état de l'appartement qu'elle a acheté et son manque de moyens pour le rénover. De fait, il y a des cartons partout, l'émail de la baignoire est rongé et noirci sur toute sa longueur, les murs sont nus et sales, l'équipement de la cuisine plus que rudimentaire.
- 12 Pourtant, comme le dit Annie :
- « Le logement c'est un tout. C'est le bien-être, c'est la sécurité, c'est le repos. C'est l'endroit où il y a une complicité dans la famille. Et quand vous n'avez plus ça, où est votre dignité ? » (Annie, locataire d'une maison sociale, 60 ans)
- 13 Vivre en précarité énergétique, c'est aussi être confronté à la malveillance ou à la mauvaise foi de certains propriétaires, de voisins ou encore de professionnels. Dans un contexte où la demande de rénovations est forte, certains demandent « des prix scandaleux » selon Lucie. Saïd et Meryem payaient pour un voisin qui leur « volait

l'électricité » et qui est venu « menacer et intimider » Meryem. Quant à Serge, son propriétaire a trafiqué son compteur d'énergie qui se trouvait dans sa propre cave. Serge n'a remarqué la fraude que lorsqu'il a reçu une facture de 3 000 € :

« D'abord, je suis allé voir [le fournisseur] pour lui dire que je n'étais pas d'accord avec ça, que je n'avais jamais trafiqué le compteur d'énergie, que je ne savais même pas comment faire. Premièrement, je n'ai pas accès au sous-sol, deuxièmement, je n'ai plus de main droite [à cause d'un accident de voiture] » (Serge, locataire en logement social, 65 ans).

- 14 Pour nos interlocuteurs, vivre en précarité énergétique est donc synonyme de pratiques et d'interactions parfois bien désagréables, mais beaucoup ont bien conscience « *qu'il y a pire* » et ont tendance à réduire leurs attentes :

« Une maison agréable pour moi, c'est une maison où on peut vivre décemment [...] je demande juste... un petit confort normal. [...] les SDF qui vivent... c'est pire que moi, il y a toujours pire ailleurs, donc je ne demande pas plus que ça » (Mireille, propriétaire d'un appartement, 49 ans).

- 15 La rue comme « l'étape d'après », « et, avec elle, la véritable exclusion » a aussi été évoquée avec appréhension par les Français en précarité énergétique interrogés par Maresca et Lacombe [2015 : 54].
- 16 « Si ça ne vous plaît pas, allez voir ailleurs », une phrase entendue par plusieurs de nos interlocuteurs. Mais quel est cet ailleurs ? On sait ce qu'on perd, on ne sait pas ce qu'on gagne. Et même lorsque la Direction de l'Inspection Régionale du Logement fait un constat d'insalubrité, le déplacement du ménage est négocié, car il n'y a pas toujours une solution de relogement. Après tout, mieux vaut un logement insalubre que pas de logement du tout<sup>5</sup>. Pour certains, le choix entre un logement insalubre et la rue se pose concrètement : Henri, 47 ans, est officiellement sans domicile fixe, mais sous-loue une chambre chez un ami. Cependant l'état du logement le pousse à passer le plus clair de son temps à la rue, bien que de son propre aveu « c'est assez chaud... y a des voyous, l'alcool... et il faut pouvoir garder la santé. Avant on se donnait 2, 3 coups de poing, maintenant il faut que les dents tombent !<sup>6</sup> ».
- 17 Ces situations montrent aussi qu'en RBC, la précarité énergétique est exacerbée par la pénurie de logements modestes. C'est l'objet de la section suivante.

## 2.2. Précarité énergétique et tensions sur le marché immobilier bruxellois

- 18 Bruxelles représente une zone de fortes tensions immobilières. En 2016, 92 % des logements en location n'étaient pas accessibles aux six premiers déciles de revenus, si l'on considère que le loyer ne doit pas dépasser 25 % du revenu disponible d'un ménage – situation idéale que l'on sait rarement atteinte. Cela ne va pas en s'améliorant [Observatoire des loyers, 2016 : 62]. Pour les logements d'urgence, le président d'un CPAS bruxellois admettait devant des travailleurs sociaux en mars 2014 qu'il n'y a que trois logements d'urgence disponibles durant un mois maximum pour sa commune de plus de 133 000 habitants. Et selon le bureau bruxellois de la planification, la demande de logement public en RBC auprès du Fonds du Logement au 1<sup>er</sup> janvier 2018 représentait 3 650 ménages, tandis que l'offre au 1<sup>er</sup> janvier 2017 correspondait à 1 673 logements<sup>7</sup>. D'après plusieurs informateurs, l'attente pour un logement social est de dix ans en moyenne à Bruxelles.

- 19 Cette pénurie de logements modestes renforce la précarité énergétique en RBC, car elle force à accepter des logements malgré leurs défauts : « on a pris ce qu'on pouvait prendre » (Paul, locataire d'un appartement du marché privé, 50 ans). « Je peux pas manger [les] murs » s'exclame Nur, rappelant l'ordre des priorités : elle est sans emploi et sans l'aide du CPAS, elle serait « dans la rue » (Nur, propriétaire d'une maison, 55 ans).
- 20 Cette concurrence matérielle entre individus, qui caractérise la modernité selon Kaufmann [1988 : 74] est encore renforcée par la discrimination de certains propriétaires sur l'origine des locataires ou la source de leurs revenus, confirmée par l'étude de Verhaeghe *et al.* [2017] et vécue par plusieurs de nos interlocuteurs. Ici, Mireille et Saïd, respectivement originaires d'Afrique subsaharienne et du Maghreb :
- « J'appelais [...] on me disait que c'est déjà loué. [...] les gens reconnaissent mon accent, et on me refuse de louer. [...] Et donc, avec cette difficulté-là, on a pris ce qu'on pouvait avoir. » (Mireille, propriétaire d'un appartement, 49 ans).
- « On a cherché un appartement, tout et n'importe quoi, des prix exorbitants [...], des cagibis pour 1 000 €, des taudis où il y a des fuites d'eau [...] j'ai trouvé cet appartement [...] le propriétaire [...] a dit "désolé, mais je prends pas les gens qui sont au CPAS". Et je lui explique ma situation, j'ai presque pleuré quoi [...] [il a finalement accepté]. L'appartement est pas terrible, mais on n'a pas eu le choix, vous voyez ? » (Saïd, locataire d'un appartement privé, 39 ans).
- 21 En résumé, l'état du bâti et du marché immobilier, les listes d'attente pour les logements sociaux, la concurrence aiguë entre candidats acquéreurs ou locataires et la discrimination à la location restreignent fortement les possibilités des ménages modestes et ne concourent pas à diminuer la prévalence de la précarité énergétique dans la Région.

### 2.3. Rénovations énergétiques du parc immobilier et relogement

- 22 Durant l'enquête de terrain, une société de logements sociaux faisait évacuer progressivement ses bâtiments pour les équiper d'un système de chauffage central. Les conséquences de cette politique illustrent à nouveau que le logement représente bien plus qu'une « simple coquille matérielle » [Kaufmann, 1988 : 78].
- 23 Ainsi Micheline va devoir quitter l'appartement où elle a élevé ses enfants et déplore de ne pouvoir le réintégrer après les travaux, car les habitants seront relogés ailleurs selon la composition de leur ménage. Or, Micheline vit seule à présent. Cette rationalisation peut se comprendre vu le manque de logements modestes, mais n'en reste pas moins violente pour elle.
- 24 De son côté, Madeleine refusait de quitter sa maison qui menaçait de s'écrouler : « J'ai 40 ans de ma vie ici ! ». Vu l'état de dégradation de la façade et des finances de cette propriétaire endettée, tous les professionnels de l'aide qu'elle a rencontrés lui recommandaient de vendre sa maison, laissant à Madeleine l'impression d'être totalement incomprise.
- 25 L'appropriation d'un lieu est pourtant constitutive de la personne, selon le psychiatre J. Furtos [2009 : 1] :
- « Habiter, c'est mettre de soi en un lieu, ce qui est fort différent d'être logé. S'il ne peut habiter, l'homme ne peut prendre place et cela s'appelle aujourd'hui l'exclusion. L'aider à habiter, cela s'appelle lutter contre l'exclusion. »

- 26 Ce qui inquiète également Micheline et Madeleine, c'est d'être logées dans un endroit trop petit pour pouvoir y amener leurs possessions. Sans compter les frais de déménagement... Louer un camion ? La société de logement n'interviendra pas. Se débarrasser du mobilier ? C'est pourtant tout ce qu'elles possèdent. Mais surtout, elles ont accumulé du capital social : des voisins solidaires et un équilibre qui repose sur leur réseau social. Micheline ne sera pas relogée dans le même bâtiment que ses voisines de palier avec qui elle regarde la télévision, discute, va au lavoir. « Tout le monde s'entend bien. C'est ça le problème, parce qu'on va devoir déménager, on va être tous séparés... [...] la dame à côté est venue chez moi, elle pleurait ! » (Micheline, locataire d'un appartement social, 62 ans). Madeleine exprime également son inquiétude :
- « Si je dois déménager, [...] je vais devoir vendre toutes mes affaires. [...] autant prendre une corde et me pendre hein ! Mais alors ma fille doit aussi trouver un appartement ! [...] elle est seule avec le petit hein ! On n'a plus aucune famille ! » (Madeleine, propriétaire d'une maison, 60 ans)
- 27 Ce ne sont donc pas seulement les habitudes et le sentiment de sécurité que compromet la rénovation énergétique de l'immeuble, mais un support social important : soutien émotionnel, entraide entre voisins, regroupement familial intergénérationnel, etc.

### 3. Demander de l'aide

#### 3.1. Être un bénéficiaire

- 28 « Habiter » son chez-soi c'est également y vivre, y faire des choix, y avoir ses habitudes. C'est le lieu où l'on reconstitue ses forces [Schwartz, 1990]. Les possibilités d'aide sont multiples en RBC pour lutter contre la précarité énergétique (prime à la rénovation, demande d'étalement de paiement, changement de fournisseur d'énergie, etc.). Ces mesures sont recensées par Bartiaux *et al.* [2015]. Parfois, les conseils reçus sont appréciés ; ainsi Jeanne a fait appel à une maison de l'énergie<sup>8</sup> :
- « Je consommait trop d'énergie [...] j'ai changé les ampoules par des LED. [...] J'avais un thermostat que je ne comprenais pas [...] et que je n'utilisais pas correctement. [...] [Le conseiller en énergie] va en mettre un nouveau, plus récent et plus simple. » (Jeanne, propriétaire d'un appartement, 67 ans)
- 29 Le logement est par excellence le lieu où la « vie privée » advient et où se développe le sentiment d'une certaine maîtrise du quotidien. Mais ce n'est plus le cas lorsqu'il faut se résoudre à demander de l'aide pour faire face à ses factures d'électricité, par exemple. Ainsi, Madeleine raconte :
- « J'ai été élevée par mes grands-parents, le CPAS, c'était tabou. [...] les gens qui allaient au CPAS, c'était [...] les gens qui n'ont rien, qui traînent dans la rue comme les SDF [...] Mais un jour que tu es là avec ta fille et un p'tit bébé qui vient de naître et que t'as même plus de thune pour acheter une bouteille de lait, tu dois mettre quelque part ta fierté dans ta poche. » (Madeleine, propriétaire d'une maison, 60 ans.)
- 30 Dans les CPAS, il est de coutume de passer les dépenses du ménage demandeur au crible. En médiation de dettes, « c'est le juge qui décide, vous voyez, il paie tout et puis, il nous donne le reste » explique Meryem, dont la famille de six personnes ne vit qu'avec une allocation de chômage et les allocations familiales.
- 31 La plupart des services sociaux font référence à « l'utilisation rationnelle de l'énergie », sous-entendant presque immédiatement que la personne en précarité énergétique

aurait dû faire ou ne pas faire quelque chose pour éviter de se retrouver dans sa situation. Comme l'indique Jeanne ci-dessus, les personnes interrogées reconnaissent généralement l'utilité des conseils prodigués pour diminuer les dépenses énergétiques, mais que représentent ces économies face au coût du logement et aux charges dues à son état de dégradation ? Les efforts semblent pourtant concentrés sur la responsabilité de la personne souhaitant bénéficier d'une aide sociale.

- 32 Plusieurs travailleurs sociaux et tuteurs en énergie sur le terrain ont aussi rapporté durant l'enquête opérer une distinction entre le bénéficiaire « qui fait des efforts » et celui qui « profite ». Car les demandeurs d'aide sont supposés s'activer, faire preuve de bonne volonté, voire d'une certaine soumission [Mechelynck, 2013 ; Méhauzen *et al.* 2015]. Tout « usager » (comme les travailleurs sociaux les appellent) est donc contrôlé dans sa vie quotidienne, car les conditions de l'aide impliquent souvent l'idée de devoir la mériter et de devoir le prouver. Or, cette façon de concevoir l'aide prête « à l'individu une maîtrise de son sort dont à l'évidence il ne dispose pas » [Glady, 2016 : 18].
- 33 Les démarches peuvent casser moralement une personne en difficulté qui peinera à recouvrer ses forces dans un foyer compromis par le froid et les incertitudes. « Parfois, on perd pied » résume Henri en parlant des services d'aide et des démarches dans lesquelles il était pris au moment de l'entretien.
- 34 La non-prise de conscience du caractère humiliant de ces procédures d'aide fait partie intégrante de la violence expérimentée par les « usagers » qui se sentent de fait incompris et non reconnus dans les difficultés qu'ils traversent [Baudaux, 2019]. Ainsi, « la plupart des administrations ne comprennent pas la violence que leur mode de fonctionnement impose à leurs usagers, en particulier les moins dotés culturellement » [de Gaujelac, 1996 : 114]. Plus globalement, Thompson [2019] analyse ces pathologies sociales générées par la non-reconnaissance comme étant à la fois causées et renforcées par des structures sociales hiérarchiques qui caractérisent nos sociétés « administratives-capitalistes », selon ses termes.
- 35 Pourtant, les « usagers » peuvent faire montre de résistance, par exemple dans la façon de s'approprier leur logement, même si c'est un logement social. Ainsi Annie raconte qu'elle a pris sur ses propres deniers pour repeindre sa façade « gris sale », caractéristique selon elle d'un logement social, car elle en avait assez de cette « étiquette ». Bruno, lui, a demandé à changer de maison après son divorce, mais sa société de logement social le lui a refusé. Il a alors pris la liberté de faire « quelques changements », notamment dans l'agencement des pièces et la couleur des murs, sans demander l'autorisation.
- 36 Ces petites résistances peuvent s'avérer salutaires pour des personnes qui ont perdu prise sur bon nombre d'éléments de leur quotidien, comme c'est le cas des personnes mal-logées. C'est restaurer quelque peu leur capacité d'action, face aussi aux lourdeurs bureaucratiques, abordées ci-dessous.

### 3.2. Le poids bureaucratique

- 37 Le poids des démarches est l'obstacle qui nous a été le plus souvent mentionné après celui de la stigmatisation des bénéficiaires d'une aide sociale. Pour Rose et Nadia, il a été laborieux de contacter la Région pour obtenir des autorisations pour les travaux d'isolation de leurs appartements respectifs : il fallait se rendre sur place durant leurs heures de travail, l'interlocuteur étant différent chaque fois, elles devaient tout

réexpliquer, et il leur manquait toujours un document ou un cachet. Sans l'aide administrative de leur commune, elles auraient abandonné ces démarches, qualifiées d'anxiogènes et invraisemblablement compliquées par des femmes pourtant parmi les moins défavorisées de notre échantillon.

- 38 Annie explique que les travailleurs sociaux de son CPAS perdent régulièrement des éléments de dossier et réclament aux « usagers » de produire à nouveau les pièces requises. Madeleine a dû tout reprendre à zéro avec une nouvelle travailleuse sociale qui lui a demandé de rassembler et photocopier à nouveau tous les documents, elle qui ne pouvait parfois pas se payer un ticket de tram... elle ne verra cette nouvelle personne que trois fois en deux ans et restera sans eau chaude durant toute cette période. Finalement, c'est la menace d'un huissier qui la poussera à retourner au CPAS ; elle sera alors reçue par une troisième personne et tout se débloquera enfin.
- 39 Suite à une faillite et un divorce malheureux, Irma a recours au CPAS pour la première fois. Une travailleuse sociale lui dira que la commune est à présent au-dessus de ses moyens, et sous-entendra qu'elle profite d'un argent indûment gagné ; « j'ai pleuré, j'ai été tellement humiliée ! » confie-t-elle durant l'entretien. Elle a ensuite déménagé dans une autre commune et qualifiera les travailleurs sociaux qu'elle y rencontrera d'« anges ». Toutefois, cette période difficile l'a fortement marquée :
- « maintenant, je n'ai plus le courage de recommencer [...] j'ai tout à fait perdu confiance en moi. Je dois chercher un emploi, mais quoi, comment ? Je n'arrive pas à me voir quelque part... » (Irma, locataire d'un appartement social, 45 ans).
- 40 Il n'est donc pas surprenant que le non-recours aux services d'aide soit si fréquent. Pourtant, comme nous l'avons observé, ce phénomène semble mal compris dans le secteur de l'accompagnement social<sup>9</sup>. Le politiste P. Warin [2010] explique que le non-recours se décline sous trois formes principales : la non-connaissance, la non-demande et la non-réception de l'aide, et cela pour diverses raisons :
- « Une non-demande surgit notamment lorsque l'offre impose des conditions de comportements qui paraissent irréalisables ou inacceptables. [...] En particulier, le principe de l'activation, avec ce qu'il suppose comme engagements à respecter, peut susciter : une non-demande par dénigrement de ses propres capacités, une non-demande par découragement devant la complexité de l'accès, ou encore une non-demande par non-adhésion aux principes de l'offre. »
- 41 Le découragement est ce qui est ressorti le plus souvent des entretiens pour expliquer le non-recours aux services d'aide, là où plusieurs travailleurs sociaux que nous avons rencontrés semblent penser que s'il n'y a pas de recours, c'est qu'il n'y a pas de besoin.

### 3.3. Entre distanciation et adhésion

- 42 Enfin, le bénéficiaire peut se sentir dans l'incapacité de réciproquer l'aide reçue et écrasé par le don (ici une aide sociale), « ainsi réduit à son impuissance » [Caillé, 2014 : 45]. Or, « ce que nous désirons avant tout n'est pas tant de satisfaire nos besoins que d'être reconnus [...] comme des sujets donateurs, généreux-générateurs » par d'autres sujets et par les institutions [Caillé, 2014 : 54-55]. En somme, comme des citoyens participant pleinement à la société, et donc aussi à la société de consommation, et non seulement comme des « usagers » de la sécurité sociale qui seront jugés pour toute dépense dite « superflue ». On comprend donc que recevoir a un coût, insupportable parfois, pour le receveur.

- 43 Le choix pour l'individu inscrit dans une dépendance matérielle se pose alors entre la distanciation (« je ne profite pas », « c'est une situation temporaire », « dans mon cas c'est différent ») ou une adhésion qui peut même aller jusqu'à se vanter ou à tout le moins donner l'impression de faire plus que s'accommoder de la situation, selon l'image de soi à préserver. Car finalement, choisir comment vivre sa situation, ou en tout cas la manière d'en rendre compte, constitue peut-être la seule marge de manœuvre d'un « usager » qui dépend de l'aide sociale ! En effet, quelle liberté reste-t-il à celui ou celle dont le médiateur de dette donne de l'argent de poche, lorsque chaque dépense est jugée, lorsqu'il faut faire bonne impression pour continuer à bénéficier d'un accompagnement de qualité ? Peut-être justement la liberté de se raconter comme quelqu'un qui maîtrise tous les rouages de l'aide sociale, comme quelqu'un qui est passé entre les mailles du filet, qui a su ruser avec le contrôle, ou au contraire comme la victime des circonstances qui n'a rien en commun avec ceux qui partagent la même file d'attente.

## Conclusion : se chauffer, habiter, se comprendre

- 44 Cette enquête ethnographique en Région bruxelloise montre les difficultés au quotidien que pose la précarité énergétique tout en soulignant l'importance du contexte qui façonne les caractéristiques de la précarité énergétique. En langue française tout au moins, la notion de foyer résume bien plusieurs aspects mis au jour par notre enquête. C'est d'ailleurs aussi le nom de la société de logements sociaux de plusieurs communes de la RBC. Le foyer, c'est l'âtre (se chauffer), le chez-soi (habiter), le ménage, objet d'aide sociale (se comprendre), trois dimensions mises à mal par la précarité énergétique et reprises ci-dessous.
- 45 Se chauffer et lutter contre l'humidité requièrent des personnes en précarité énergétique des pratiques souvent quotidiennes, parfois vaines comme le nettoyage des taches d'humidité. Les professionnels mettent l'accent sur les comportements individuels (voire ils leur attribuent l'entière responsabilité), et non sur les techniques architecturales. Il apparaît pourtant que les gestes préconisés lors des ateliers sur l'économie d'énergie ou le recours à des « solutions » techniques tels le limiteur de puissance ou encore le compteur à budget (pas utilisé en RBC, mais qui pourrait bien l'être [Grevisse et van der Planke, 2017]) s'avèrent largement insuffisants. De fait, la précarité énergétique relève d'aspects sociaux et structurels qui dépassent de loin les comportements individuels.
- 46 Notre enquête montre que les pratiques et les émotions négatives des personnes en précarité énergétique ne peuvent se comprendre sans les contextualiser au regard de la pénurie de logements modestes en RBC. Un marché en tension, un parc immobilier vétuste et mal isolé, de longues listes d'attente pour les logements sociaux, la concurrence et les discriminations entre candidats locataires concourent tous à renforcer la précarité énergétique en Région bruxelloise. Chauffer et entretenir un logement de piètre qualité confronte aussi les occupants souvent fragilisés au marché en plein essor mais peu régulé des rénovations énergétiques.
- 47 Habiter un logement et en faire son foyer est compromis par l'humidité, les courants d'air, une installation vétuste et les difficultés financières qui rendent compliqué le maintien d'un foyer chaud, accueillant, rassurant, où l'on se sent chez soi et suffisamment à l'aise pour y inviter quelqu'un d'extérieur à la famille. L'intimité

légitimement attendue d'un espace « privé » est compromise dès que l'aide d'une instance publique est sollicitée. Or cette dimension affective de l'habitation est souvent négligée lorsque l'on s'exprime depuis une posture d'expert de l'aide ou du bâtiment.

- 48 Plus encore, pour que les personnes en précarité énergétique et les travailleurs sociaux puissent se comprendre, les tensions vécues par les premières gagneraient à être reconnues : entre la dignité du logement et la dignité de l'indépendance, entre la sécurité d'un chez-soi un peu confortable et la liberté de ne pas avoir à rendre des comptes, entre jouer le « jeu » de l'activation et de la preuve pour rester à l'abri du besoin et se débrouiller seul pour protéger son intimité. Ces tensions sont difficilement supportables avec un budget en équilibre précaire. Une meilleure prise en compte (ou une prise de conscience ?) de ces différents enjeux aiderait vraisemblablement à améliorer les relations d'aide et à lutter contre le non-recours aux droits en matière de logement et d'accès à l'énergie<sup>10</sup>.
- 49 Pour les personnes en précarité énergétique, ces tensions vont de pair avec un vif sentiment de non-reconnaissance, voire d'anxiété, de honte et de culpabilité suite à leurs réponses à ces dilemmes – d'aucuns diront leurs « choix », bien que, comme nous l'avons montré, les marges de choix sont très limitées. Ces émotions négatives et invalidantes sont également socialement construites par des pratiques stigmatisantes ou infantilisantes, illustrées par les extraits d'entretiens et les observations de terrain.
- 50 Au total, pour les politiques publiques de lutte contre la précarité énergétique, cette recherche a montré l'importance de prendre en compte les aspects affectifs de cette quête pour le maintien d'un foyer, mais aussi le fait que les aides individuelles et les appels aux changements de comportements ne suffisent pas si ces politiques ne régulent pas un marché immobilier en grande tension, particulièrement pour les logements modestes.

*Nous remercions vivement les personnes en précarité énergétique et les travailleurs sociaux qui ont accepté de partager leur expérience.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

BARTIAUX, F. (éd.), 2019. *Generation and Gender Energy Deprivation: Realities and Social Policies*. Bruxelles : Belgian Science Policy. Disponible à l'adresse : [http://www.belspo.be/belspo/brain-be/projects/FinalReports/2GENDERS\\_FinReport.pdf](http://www.belspo.be/belspo/brain-be/projects/FinalReports/2GENDERS_FinReport.pdf)

BARTIAUX, F., MARETTI, M., CARTONE, A., BIERMANN, P. et KRASTEVA, V., 2019. Sustainable energy transitions and social inequalities in energy access: A relational comparison of capabilities in three European countries. In : *Global Transitions*. 2019. Vol. 1C, pp. 226–240. Disponible à l'adresse : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2589791819300210>

BARTIAUX, F., VAN DER LINDEN, M., DEBAST, N. et BAUDAUX, A., 2015. La pauvreté énergétique. In : LAHAYE, W., PANNECOUCKE, I., VRANKEN, J. et VAN ROSSEM, R. (éds.). *Pauvreté en Belgique – Annuaire 2015*. Gent : Academia Press, pp. 93–111.

- BAUDAUX, A., 2019. Focus: a participating observation in the Brussels Region. In : BARTIAUX, F. (éd.) *Generation and Gender Energy Deprivation: Realities and Social Policies*. Bruxelles : Belgian Science Policy. pp. 73–88. Disponible à l'adresse : [http://www.belspo.be/belspo/brain-be/projects/FinalReports/2GENDERS\\_FinReport.pdf](http://www.belspo.be/belspo/brain-be/projects/FinalReports/2GENDERS_FinReport.pdf)
- BOARDMAN, B., 1991. *Fuel poverty: from cold homes to affordable warmth*. London: Belhaven Press.
- BOUZAROVSKI, S. et PETROVA, S., 2015. A global perspective on domestic energy deprivation: Overcoming the energy poverty–fuel poverty binary. In : *Energy Research & Social Science*. 11/2015. Vol. 10, pp. 31-40.
- BRUNNER, K., SPITZER, M. et CHRISTANELL, A., 2012. Experiencing fuel poverty. Coping strategies of low-income households in Vienna/Austria. In : *Energy Policy*. 10/2012. Vol. 49, pp. 53–59.
- CAILLÉ, A., 2014. *Anti-utilitarisme et paradigme du don : pour quoi ?* Lormont : Le bord de l'eau.
- COENE, J. et MEYER, S., 2019. *Baromètre de la précarité énergétique (2009-2017)*, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin.
- DAY, R., WALKER, G. et SIMCOCK, N., 2016. Conceptualising energy use and energy poverty using a capabilities framework. In : *Energy Policy*. 06/2016. Vol. 93, pp. 255–264.
- DE GAULEJAC, V., 1996. *Les sources de la honte*. Paris : Desclée de Brouwer.
- DE KEERSMAECKER, M.-L., 2017. *Observatoire des loyers : enquête 2016*, Bruxelles : Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale.
- DELBEKE, B., BAUDAUX, A., BARTIAUX, F., OOSTERLYNCK, S., FOURNIER, F. et LAHAYE, W., 2019. Policy recommendations. In : BARTIAUX, F. (éd.) *Generation and Gender Energy Deprivation: Realities and Social Policies*. Bruxelles : Belgian Science Policy. pp. 89–101. Disponible à l'adresse : [http://www.belspo.be/belspo/brain-be/projects/FinalReports/2GENDERS\\_FinReport.pdf](http://www.belspo.be/belspo/brain-be/projects/FinalReports/2GENDERS_FinReport.pdf)
- DELBEKE, B., OOSTERLYNCK, S. et VANDESCHRICK, C., 2019. Measuring energy poverty in Belgium. In : BARTIAUX, F. (éd.) *Generation and Gender Energy Deprivation: Realities and Social Policies*. Bruxelles : Belgian Science Policy. pp. 21–29. Disponible à l'adresse : [http://www.belspo.be/belspo/brain-be/projects/FinalReports/2GENDERS\\_FinReport.pdf](http://www.belspo.be/belspo/brain-be/projects/FinalReports/2GENDERS_FinReport.pdf)
- DEMEULENAERE, P., 2006. Méthodes qualitatives. In : MESURE, S. et SAVIDAN, P. (dir.) *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris : PUF. pp. 763–767.
- FURTOS, J., 2009. Quelques aspects de la santé mentale concernant l'habitat dans l'accompagnement des personnes précaires. In : *Cahier Santé conjugquée*. 04/2009. n° 48 : *Vulnérabilités*. Disponible à l'adresse : <http://www.maisonmedicale.org/Quelques-aspects-de-la-sante.html>
- GLADY, M., 2016. « On va arrêter de se raconter des choses qui servent à rien » Le barrage à la subjectivité dans les pratiques discursives d'accompagnement des évolutions professionnelles. In : *Langage et société*. 11/2016. Vol. 2016/4, n° 158, pp. 17–34.
- GREVISSE, F. et VAN DER PLANKE, V., 2017. Compteurs intelligents : quel génie sortira de la lampe ? In : *La Revue nouvelle*. 12/2017. N° 8, pp. 10–15.
- HARRINGTON, B., HEYMAN, B., MERLEAU-PONTY, N., STOCKTON, H., RITCHIE, N. et HEYMAN, A., 2005. Keeping warm and staying well: findings from the qualitative arm of the Warm Homes Project. In : *Health and Social Care in the Community*. 05/2005. Vol. 13, n° 3, pp. 259–267.

- HUYBRECHS, F., MEYER, S. et VRANKEN, J., 2011. *La Précarité Énergétique en Belgique*. Bruxelles – Antwerpen : CESE – OASES. Disponible à l'adresse : <http://dev.ulb.ac.be/ceese/CEESE/documents/Energiearmoede%20finaal%20rapport%20FR%20tweede%20editie.pdf>
- KAUFMANN, J.-C., 1988. *La chaleur du foyer : analyse du repli domestique*. Paris : Méridiens Klincksieck.
- KAUFMANN, J.-C., 2007. *L'entretien compréhensif*, Paris : A. Colin (2<sup>ème</sup> édition).
- MARESCA, B. et LACOMBE, S., 2015. À la rencontre de la précarité énergétique : un éclairage. In : DROZD, C., REQUENA RIUZ, I., MAHÉ, K. et SIRET, D. (dir.), *La construction du chez-soi dans la transition énergétique : entre conceptions de la performance et pratiques habitantes*. Nantes : Ensan. pp. 49–55.
- MECHELYNCK, A., 2013. Activer l'individu sans l'écraser : une utopie ? Réflexions à partir des expériences flamandes de l'inburgering et du Wooncode. In : *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*. 01/2013. Vol. 70, n° 1, pp. 224-264.
- MÉHAUDEN, L., DEPAUW, J., FRANSSSEN, A. et DRIESENS, K., 2015. *Le projet individualisé d'intégration sociale. Recherche évaluative et prospective au sein des CPAS belges*. Bruxelles : SPP Intégration sociale. Disponible à l'adresse : [https://www.mi-is.be/sites/default/files/documents/piis\\_rapport.pdf](https://www.mi-is.be/sites/default/files/documents/piis_rapport.pdf).
- MIDDLEMISS, L. et GILLARD, R., 2015. Fuel poverty from the bottom-up: Characterising household energy vulnerability through the lived experience of the fuel poor. In : *Energy Research & Social Science*. 03/2015. Vol. 6, pp. 146–154.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P., 2008. *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia.
- SCHWARTZ, O., 1990. *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*. Paris : PUF.
- THOMPSON, M.J., 2019. Hierarchy, social pathology and the failure of recognition theory. In : *European Journal of Social Theory*. 01/02/2019. Vol. 22, n° 1, pp. 10–26.
- THOMSON, H. et SNELL, C., 2013. Quantifying the prevalence of fuel poverty across the European Union. In : *Energy Policy*. 01/2013. Vol. 52, pp. 563–572.
- THOMSON, H., SNELL, C. et LIDDELL, C., 2016. Fuel poverty in the European Union: a concept in need of definition? In : *People, Place and Policy Online*. 04/2016. Vol. 10, n° 1, pp. 5–24.
- VERHAEGHE, P.P., COENEN, A., DEMART, S., VAN DER BRACHT, K. et VAN DE PUTTE, B., 2017. *Discrimbrux - Discriminatie door vastgoedmakelaars op de private huurwoningmarkt van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest*. Gent : Vakgroep Sociologie, Universiteit Gent.
- WARIN, P., 2010. Qu'est-ce que le non-recours aux droits sociaux ? In : *La vie des idées* [en ligne]. 01/06/2010. [Consulté le 08/08/2020] Disponible à l'adresse : <http://www.laviedesidees.fr/Qu'est-ce-que-le-non-recours-aux.html>

## NOTES

1. Toutefois, en anglais, on utilisera « *energy poverty* » [Bouzarovski et Petrova, 2015], et en néerlandais, « *energie armoede* ».
2. Toit qui perce, murs humides, châssis pourris.
3. Au Royaume-Uni, Harrington *et al.* [2005], Middlemiss et Gillard [2015], en Autriche, Brunner *et al.* [2012], en France, Maresca et Lacombe [2015].

4. L'étude présentée ici s'insère dans une recherche multidisciplinaire plus vaste sur la pauvreté énergétique en Belgique financée par BELSPO et publiée [Bartiaux, 2019].
  5. Rencontre avec la DIRL, bureaux de la RBC, 2014.
  6. Carnet de terrain, Ixelles, 18/04/2016.
  7. Présentation de Y. Van de Casteele, Bruxelles, 24/04/2018.
  8. Ces maisons tenues par des ASBL et financées par la RBC desservait plusieurs communes pour dispenser des conseils en matière d'énergie entre 2012 et 2017, avant de devenir Homegrade, « le centre de conseil et d'accompagnement sur le logement en Région de Bruxelles-Capitale ». Informations disponibles en ligne à l'adresse : <https://environnement.brussels/thematiques/batiment-et-energie/guidance-et-soutien-techniques/homegrade>
  9. Lors de la présentation de la présente recherche en février 2018 à une réunion du Réseau de Vigilance (Rassemblement volontaire et officiel de travailleurs sociaux autour de la question de l'accès à l'énergie qui se tient une fois par mois à Bruxelles, hors congés scolaires), le non-recours a été évoqué comme quelque chose de surprenant et inexplicable (malgré l'abondance de la littérature à ce sujet depuis les années 1960).
  10. Entre autres recommandations proposées au terme de l'enquête de terrain : voir à cet égard Delbeke *et al.* [2019].
- 

## RÉSUMÉS

Cette contribution ethnographique porte sur la précarité énergétique et les politiques d'aide dans la Région de Bruxelles-Capitale. Les données produites entre 2014 et 2017 consistent en observations de terrain et entretiens approfondis avec des personnes en précarité énergétique. Notre enquête montre que les pratiques et les émotions négatives de ces personnes doivent se comprendre en les contextualisant par la pénurie de logements modestes en Région bruxelloise et l'état médiocre du parc immobilier. Ce contexte est peu pris en compte par les aides publiques qui insistent au contraire sur les dispositifs techniques à installer dans le logement et sur les changements de comportements individuels des occupants. Ces différences de perspective et ces pratiques d'aide bureaucratiques parfois stigmatisantes ou infantilantes contribuent à expliquer un recours limité aux aides destinées à combattre la précarité énergétique.

Deze etnografische bijdrage heeft betrekking op de energiearmoede en het steunbeleid in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest. De gegevens werden verkregen tussen 2014 en 2017 en bestaan uit waarnemingen op het terrein en diepte-interviews met mensen in energiearmoede. Ons onderzoek toont aan dat de praktijken en negatieve emoties van deze mensen moeten worden begrepen in de context van het tekort aan bescheiden woningen in het Brussels Gewest en de slechte staat van het woningpark. Met die context wordt amper rekening gehouden in de steunmaatregelen van de overheid, die daarentegen de nadruk leggen op de installatie van technische voorzieningen in woningen en op individuele gedragsveranderingen bij de bewoners. De verschillen qua perspectief en de soms stigmatiserende of betuttelende bureaucratische steunpraktijken verklaren deels waarom er zo weinig gebruik wordt gemaakt van de steunmaatregelen in de strijd tegen energiearmoede.

This ethnographic contribution focuses on energy poverty and aid policies in the Brussels-Capital Region. The data produced between 2014 and 2017 consist of field observations and in-depth

interviews with people affected by energy poverty. Our study shows that the practices and negative emotions of these people must be understood in the context of the shortage of modest housing in the Brussels Region and the poor state of the housing stock. This context is hardly taken into account by public aid, which insists instead on the technical equipment to be installed in homes and on changes in the individual behaviour of occupants. These differences in perspective and the sometimes stigmatising or condescending bureaucratic aid practices help explain the limited use of aid intended to fight energy poverty.

## INDEX

**Trefwoorden** armoede, energie, huisvesting, vastgoedmarkt, sociale bijstand

**Mots-clés** : pauvreté, énergie, logement, marché immobilier, aide sociale

**Thèmes** : 4. santé – qualité de vie – inégalités sociales

**Keywords** : poverty, energy, housing, real estate market, social aid

## AUTEURS

### ANNE BAUDAUX

Titulaire d'un master en anthropologie, chercheuse à l'UCLouvain durant 8 ans dans divers domaines touchant au système éducatif belge, au logement, à la pédagogie, la santé mentale et la précarité énergétique. Actuellement conseillère à la direction recherche et développement de l'ONE. Elle a notamment publié : BAUDAUX, A., 2019. Focus: a participating observation in the Brussels Region. In : BARTIAUX, F. (éd.) *Generation and Gender Energy Deprivation: Realities and Social Policies*. Bruxelles : Belgian Science Policy.  
annebaudaux[at]gmail.com

### FRANÇOISE BARTIAUX

F. Bartiaux, sociologue et démographe, est Maître de recherches du FNRS en sociologie de l'énergie. Elle est Professeure de sociologie de l'environnement à l'UCLouvain. Elle a notamment publié : BARTIAUX, F., MARETTI, M., CARTONE, A., BIERMANN, P. & KRASTEVA, V., 2019. Sustainable energy transitions and social inequalities in energy access: A relational comparison of capabilities in three European countries, *Global Transitions*, 1C, pp. 226–240. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2589791819300210>  
francoise.bartiaux[at]uclouvain.be